



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Trains de nuit région-région et région-Europe

Question écrite n° 15568

Texte de la question

M. Manuel Bompard appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les trains de nuit région-région et région-Europe. Les pouvoirs publics ont relancé plusieurs trains de nuit au départ de Paris, apportant ainsi une desserte nécessaire pour les régions méridionales du territoire métropolitain. Néanmoins, cela ne suffit pas à répondre aux besoins des habitants de ces régions. À titre d'exemple, les habitants de la région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur ont tout autant besoin de se rendre à Strasbourg, Nancy, Metz, Lille, Bruxelles, Nantes ou Bordeaux qu'à Paris. En outre, ce sont sur ces distances que les temps de trajet en train sont les plus longs. Le voyage consomme souvent une journée complète. Par ailleurs les trajets comportent bien souvent une correspondance obligatoire, ce qui laisse planer la peur de ne pas pouvoir arriver à destination avant la fin de la journée en cas de retard d'un des trains et de rupture de la correspondance. Le train de nuit est donc pertinent pour retrouver la connectivité du territoire métropolitain par le rail. Le rapport de 2021 sur les trains d'équilibre du territoire (TET) a montré la pertinence de relancer des trains de nuit sur certaines transversales région-région. Cependant de nombreuses transversales manquent à l'appel. À titre d'exemple, le train de nuit Nice-Marseille-Bordeaux-La Rochelle-Nantes reconnecterait à lui seul 10 % de la population de métropolitaine. Il lui demande si le Gouvernement entend compléter le schéma proposé par le rapport TET en particulier pour mieux connecter l'ensemble des régions entre elles et les connecter aux États membres de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Bompard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15568

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1156

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)